L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Aménagement d'un café-commerce à Sérignac

Porteur du projet : Commune de Sérignac

Sérignac

Subvention FEADER de 60 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 24/05/2023

La commune de Sérignac a élaboré un schéma directeur pour accueillir des habitants supplémentaires sur son territoire et proposer une gamme de services publics plus importante (école, poste, petit commerce de proximité…). **C'est dans le cadre de ce programme intitulé « 3 R/ Rénovation – Réhabilitation - Réorganisation » qu'elle a rénové et réhabilité le bâtiment de l'ancienne agence postale, situé en centre-bourg, en café/multi commerces.** Ce projet permet d'offrir un service nouveau aux habitants puisque aucun commerce n'est pour l'instant présent sur la commune.

Plus qu'un simple commerce, la volonté des élus a été de **créer au sein du village un lieu convivial** où les habitants peuvent se côtoyer, se retrouver, s'approvisionner et partager de bons moments. L'amplitude horaire d'ouverture (plus de 50 h/semaine du lundi au samedi) et l'emplacement du café-commerce dans une zone très passante en plein centre-bourg (mitoyenneté avec la salle d'activités des associations, face à la salle des fêtes, proximité de l'école) sont propices à faire du lieu le cœur du village.

Le lieu propose :

- un dépôt de pain (production locale et artisanale) ;
- une épicerie (produits de première nécessité et aliments produits localement : primeurs, fruits bios, farine, œufs, volailles, miel …) ;
- un snack (avec rôtisserie une fois par semaine) ;
- un point presse/tabac ;
- un café (licence 4).

Plans du projet : seule la partie café commerce concerne la demande

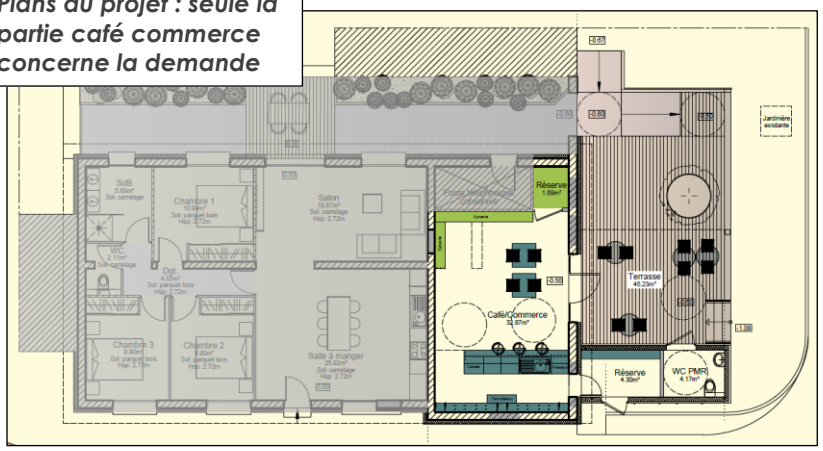

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Visuels des aménagements intérieurs et extérieurs du café commerce de Sérignac

L'activité créée corresponds à 1.5 ETP. Un logement de fonction destiné aux exploitants a été aménagé dans le bâtiment. Les dépenses liées au logement n'ont pas été présentées pour le dossier LEADER.

Une étude de faisabilité réalisée de concert avec la CCI de Montauban a orienté le projet vers une gestion en Délégation de Service Public. La commune a pris en charge les travaux, les aménagements, l'équipement du lieu pour offrir aux futurs exploitants un environnement de travail optimal.

La demande d'aide LEADER a porté sur des investissements matériels pour les travaux d'aménagement du café-commerce au rez-de chaussée du bâtiment : le logement de fonction destiné aux exploitants aménagé dans la partie contigüe du bâtiment ne concerne pas la demande d'aide LEADER.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du GAL et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°1 « Maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et soutenir les démarches en faveur de l'emploi local » :

1-2- Renforcer le tissu artisanal et commercial

- **Investissements pour le maintien ou la création / aménagement des derniers commerces de première nécessité de proximité.**

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 22/06/2023)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**136 250,00** €
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**60 000,00 €**
Autofinancement	**76 250,00 €**